

## Cadres Intermédiaires

l'occurrence d'autres ministères et/ou le secteur privé), et sur les critères de compétence établis.

- b. S'assurer que les appréciations sont effectuées annuellement pour les employés non permutants.
- c. Élaborer un mécanisme pour que les appréciations des employés travaillant à l'extérieur du Ministère reçoivent la même attention que celles des agents qui restent au Ministère.
- d. Rétablir dans ses fonctions le Comité d'examen des appréciations pour assurer le contrôle de la qualité et l'uniformité de l'ensemble du système.

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES :** Nous sommes d'accord. Une équipe passe actuellement en revue le processus d'appréciation dans le contexte du système de gestion des ressources humaines axé sur la compétence et prend en considération toutes les questions mentionnées plus haut.

- 12. Mettre sur pied un mécanisme de rétroaction efficace, indépendant du processus d'appréciation.

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES :** Nous sommes d'accord. L'élaboration d'un mécanisme de rétroaction tous azimuts est en cours.

- 13. Trouver des moyens d'améliorer la communication verticale et horizontale en encourageant les cadres supérieurs à faire participer les cadres intermédiaires aux réunions hebdomadaires du groupe de directions générales (GDG) et des directions générales, en fournissant rapidement des débriefages sur les réunions de la haute direction, en invitant au besoin les cadres intermédiaires à assister aux séances d'information du Ministère et en les faisant participer aux principaux exercices d'établissement des priorités du Ministère, comme les journées de réflexion et la préparation des plans d'activités des directions générales.

**RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES :** De bonnes pratiques de gestion impliquent de bonnes communications verticales et horizontales. Selon nous, l'amélioration des composantes axées sur les ressources humaines des cours de l'ICSE destinés aux directeurs et aux cadres intermédiaires devrait contribuer à intensifier les communications, et à améliorer les pratiques dans ce domaine.